

On sait maintenant qui ne veut pas abroger l'inique réforme des retraites de 2023.

On sait qui ne veut pas du SMIC à 1600 euros.

On sait qui ne veut pas de justice fiscale.

On sait qui veut étrangler un peu plus le service public.

On sait qui ne veut pas augmenter la valeur du point d'indice des fonctionnaires et agents publics.

On sait qui veut continuer à fracasser la sécurité sociale.

On sait qui ne veut pas, même un tout petit peu, toucher aux privilèges des plus fortunés.

RN, Macronistes, Républicains et consorts ne veulent pas que nous vivions un peu mieux.

Même un petit « chouïa » mieux.



On sait désormais qui peut faire copain-copain avec un parti raciste et post-fasciste pour empêcher toute mesure de progrès social.

La bourgeoisie et le Medef entendent perpétuer une rente constituée d'aides publiques (200MDS d'euros/an), de cadeaux fiscaux, de niches fiscales et d'optimisations, sans parler de la fraude aux cotisations sociales ou encore de la nocivité générale de leur train de vie pour la planète.

Aux actions et aux rentiers, opposons l'action syndicale et les revendications.

Ce sont les seuls dividendes que nous pourrons obtenir !

Pour imposer la satisfaction de nos revendications, qui sont majoritaires, l'heure est à la mobilisation :

Le 1er octobre,

soyons nombreux EN GREVE ET DANS LA RUE

Protocole Loiretain de télétravail ?

A la suite de plusieurs remontées des services, nous avons interrogé la Directrice lors du CSAL du 5 septembre dernier sur une consigne qui circulerait visiblement dans le département et qui demanderait aux chefs de services de refuser le télétravail aux collègues ayant moins d'un an d'ancienneté dans leur service.

Cette prérogative locale si elle était vérifiée constituerait une violation manifeste du protocole sur le télétravail du 22 juin 2021 appliqué à la DGFIP. Extrait ci-dessous :

Article 14 – Délai d'adaptation de trois mois

Tout agent peut faire une demande de télétravail, sans qu'il soit nécessaire de justifier d'une durée d'ancienneté minimale dans le poste. Le responsable de service peut néanmoins décider de l'ouverture d'une période de trois mois pendant laquelle l'autorisation de télétravailler est réversible par lui-même ou par l'agent.

Pour un agent primo-recruté comme pour un nouveau télétravailleur, un délai d'adaptation de trois mois maximum peut être institué.

La réponse de la direction était un peu gênée. Néanmoins notre directrice s'est engagée à rappeler les règles.

Et n'hésitez pas à nous contacter : les refus de télétravail peuvent être examinés en CAP nationale.

Travaux à Coligny

Lors de la réunion du 31 juillet entre la Préfecture et les organisations syndicales de la Cité Coligny, nous avons appris que la Préfecture revenait sur son engagement de poser des compas de fenêtres, permettant de les maintenir ouvertes à l'espagnolette.

En effet, un affaissement du bitume au passage d'un engin de chantier aurait nécessité de prendre sur ce budget afin de réaliser de nouveaux sondages du parking.

A nos yeux, ces travaux n'ont rien à voir avec le plan de rénovation énergétique, et ne devraient pas être payés avec cette enveloppe budgétaire.

La CGT continuera à suivre ce dossier afin de restaurer la qualité d'aération d'avant travaux.

Amstramgram

Notre directrice nous a annoncé le 5 septembre dernier son intention de rencontrer des agents « tirés au sort » afin de prendre la température des services. Peut-être afin de mieux comprendre les résultats une fois de plus accablants de l'observatoire interne de la DRFIP Loiret.

En tout cas nous espérons que cela ne se résumera pas à une photo et quelques propositions abracadabrantesques comme lors du numéro de com' du « grand remue-méninges » il y a deux ans. Vous ne vous souvenez pas des promesses du directeur de l'époque ? C'est pas grave, la direction non plus !

Coup de chaleur

Nous avons été nombreuses et nombreux à être tombés de nos chaises en lisant cet été le message de la direction sur les consignes en cas de fortes chaleurs : c'est maintenant à la libre appréciation des chefs de services. Donc service par service, voire agent par agent.

Heureusement que la canicule n'a pas duré longtemps.

Heureusement que tous les chefs de services ne sont pas insensés.

Heureusement qu'il n'y a pas eu d'accident de service.

SALAIRES, RETRAITES, SERVICES PUBLICS, INDUSTRIE ...

NOS REVENDICATIONS SONT MAJORITAIRES :

ELLES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES !



C'est l'heure de défendre nos exigences sociales :

nos conditions de travail se détériorent, nos salaires ne suivent pas l'inflation, nos services publics disparaissent peu à peu, les plans de licenciements se multiplient... Ça suffit !

Contre le poison de la division : le RN est comme les patrons, il cherche à diviser les salariés, selon notre origine, notre religion ou notre orientation sexuelle... À l'écouter, le privilégié c'est toujours le travailleur immigré, jamais les plus fortunés...

Rien n'est jamais joué d'avance : alors que tous les médias aux mains des milliardaires nous prédisaient la victoire de l'extrême droite, le sursaut populaire a déjoué tous les pronostics. Le Président doit maintenant respecter le choix des urnes. Nous voulons un gouvernement qui réponde aux exigences sociales !

Déjà de premières avancées : par notre mobilisation, nous avons gagné l'abandon de la réforme de l'assurance chômage et le fait que les prix de l'électricité ne vont finalement pas être augmentés en août !

S'IL Y A BIEN UNE MAJORITÉ DANS LE PAYS, C'EST CELLE EN FAVEUR DE CES MESURES SOCIALES !

Comme les congés payés, ce qui paraissait impossible il y a des années peut être gagné par les salariés mobilisés. Dans nos entreprises et nos services, discutons avec les collègues et portons ces propositions. Dans l'unité syndicale la CGT va proposer une grande journée de mobilisations à la rentrée pour maintenir la pression populaire et faire gagner ces avancées.

MAINTENANT NOUS VOULONS VIVRE MIEUX, IL Y A URGENCE À :

- **Indexer les salaires sur les prix,** comme pour le Smic, tous les salaires doivent à minima suivre l'inflation.
- **Augmenter les salaires et les pensions pour vivre de son travail et de sa retraite,** et réaliser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes alors que les dividendes atteignent des records en France. Ce sont les travailleurs qui produisent la valeur, la partager c'est augmenter les salaires.
- **Supprimer la réforme des retraites à 64 ans,** passée en force l'année dernière à coup de 49-3, et aller vers un retour à 60 ans.
- **Améliorer les conditions de travail en rétablissant les CHSCT.**
- **Investir dans nos services publics sur tous les territoires.** Partout nous voulons des moyens pour nos écoles, nos hôpitaux...
- **Réindustrialiser le pays pour répondre au défi environnemental** en commençant par mettre un moratoire sur tous les plans de licenciements en cours.

POUR ÊTRE PLUS FORT ENCORE : ON SE SYNDIQUE. ON S'ORGANISE AVEC LA CGT.

C'est le moment de se syndiquer pour se protéger, participer et agir !

En tant que salarié-es, notre force c'est notre nombre. Pour être plus efficaces, ne plus être isolé face à l'employeur, organisons-nous dans nos entreprises et nos services en nous syndiquant et en préparant les élections professionnelles.

**Restez
en contact
avec la CGT**



contact.cgt.fr



LA CGT A BESOIN DE TOI !

Beaucoup de collègues, syndiqués ou non à la CGT, et même syndiqués ailleurs font très souvent appel à nous afin de les défendre individuellement ou de porter leurs revendications collectives.

Beaucoup de collègues nous demandent souvent ce que fait la CGT, ou ce que font « les syndicats ».

A la CGT, nous n'affirmons pas en grosses lettres dans nos tracts que nous serions « utiles », « responsables », ni d'ailleurs n'assailions les collègues de mails personnalisés leur suggérant que nous serions « bien vus » de la direction... et que ce serait une bonne chose pour leur carrière de nous rejoindre.

A la CGT par contre... **on vous défend**, on vous réunit en HMI à chaque fois qu'il le faut, on fait tourner des pétitions aussi à chaque fois qu'il le faut. Et qui d'autre, il faut le dire aurait la capacité et la volonté d'organiser les mobilisations de masse interprofessionnelles qui sont indispensables aujourd'hui ?

On vous informe et on vous rend compte régulièrement par le biais notamment **du petit bulletin mensuel que tu lis** de nos interventions, et il faut le dire aussi des résultats qu'on obtient - eh oui ! - parce **construire du collectif** est la meilleure façon de gagner.

Mais afin d'avoir les moyens d'agir et de garantir notre indépendance financière, nous avons besoin de ton adhésion et de ta cotisation (qui est déductible à 66% de l'impôt sur le revenu) !

Alors, si tu es allé jusqu'au bout de ce petit article, pourquoi ne pas **rejoindre la CGT** ? Maintenant, pas plus tard... comme un vœux, un beau jour. Tu peux remplir le coupon en dessous et nous le donner ou nous le renvoyer par mail. Fais-nous confiance, on te répondra vite !



Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !



Nom Prénom Age
 Adresse
 Tél pers Grade
 Filière et service (nom et lieu)

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret Bât F1 Cité Coligny
 131 fbg Bannier 45000 ORLEANS

Courriel : cgt.dr45@dgfip.finances.gouv.fr – Téléphone : 06 51 18 41 75